

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Le Conseil Communautaire, convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **29 juin 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 49

Nombre de conseillers absents à la séance : 4

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 15

Nombre de conseillers suppléés : /

### **ETAIENT PRÉSENTS :**

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Patricia BENITO, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMMET, Nadine BRUEL, Elise BRUGIERE, Michel COSNIER, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Mireille LABORIE, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Valérie RUEDA, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC

### **ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Jean-Luc LENTIER (représenté par Gérard PRADAL), Charly DELAMAIDE (représenté par Pierre MATHONIER), Catherine AMALRIC (représentée par Géraud DELPUECH), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Vanessa BONNEFOY (représentée par Christophe PESTRINAUX), Thierry CRUEGHE (représenté par Jean-Louis VIDAL), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Philippe FABRE (représenté par Philippe MAURS), Claudine FLEY (représentée par Philippe COUDERC), Cécile GANE (représentée par Jean-François RODIER), Evelyne LADRAS (représentée par Christian POULHES), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Chloé MOLES (représentée par Isabelle LANTUEJOUL), Maxime MURATET (représenté par Bernard BERTHELIER), Véronique VISY (représentée par Valérie RUEDA)

### **ETAIENT ABSENT(E)S :**

Yves ALEXANDRE, Stéphanie DELORME, Frédéric GODBARGE, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

## **N° DEL\_2023\_095 : ADMINISTRATION GENERALE / DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA CABA AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE LA PONÉTIE, SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME CHRISTELLE CHASTEL**

### **Rapporteur : Monsieur Pierre MATHONIER**

Par délibération n° DEL\_2020\_088 en date du 30 juillet 2020, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) avait désigné ses représentants dans divers organismes extérieurs.

Ainsi, aux termes de cette délibération, la CABA était représentée, notamment, au sein du Conseil d'Administration du collège La Ponétie, par :

- 1 administrateur titulaire : Julien VIDALINC,

- 1 administratrice suppléante : Christelle CHASTEL.

Madame Christelle CHASTEL, par courrier en date du 9 mars 2023, a fait part de sa démission de ses fonctions d'adjointe au Maire et de son mandat de conseillère municipale de la Commune de Vézac. Le Préfet du Cantal, qui est l'autorité compétente en ce domaine, a accepté cette démission qui a pris effet le 23 mars 2023.

Le mandat de conseiller communautaire étant lié à celui de conseiller municipal (article L.273-5 du Code Électoral), Madame CHASTEL n'est de fait plus conseillère

communautaire depuis la date susdite.

Dès lors, le Conseil Communautaire doit procéder à la désignation, en vue de son remplacement, d'un(e) représentant(e) dans l'organisme cité précédemment.

Aux termes de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin. Il est donc proposé au Conseil Communautaire de procéder à un scrutin public pour cette désignation.

Dès lors, il est proposé, conformément à la position du Bureau Communautaire réuni le 22 mai 2023, la candidature ci-dessous :

**- Conseil d'Administration du collège La Ponétie :**

Madame Stéphanie DELORME est proposée en tant qu'administratrice suppléante pour la CABA en remplacement de Madame Christelle CHASTEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition ci-dessus ;

- d'autoriser sa représentante à accepter toute fonction ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration ou le Président de l'organisme concerné.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.